

le foyer de
provence
SOLUTIONS D'HABITAT

Famille & Provence

Le Décisium B I

1 Rue M. Gandhi CS 60400

13097 Aix-en-Pce Cedex 2

Tél. | 04 42 91 20 00

Fax | 04 42 91 20 20

info@familleprovence.fr

www.familleprovence.fr

Contact :

Tél. | 06 24 49 13 69

accession@familleprovence.fr



SAINT-ETIENNE-DU-GRÈS - FENÊTRE SUR ALPILLES

PRÊT SOCIAL LOCATION-ACCESSION

Solution pour devenir propriétaire

Conception - Réalisation : LE FOYER DE PROVENCE - PSLA - Mars 2023 - © PRIMOSUD



le foyer de
provence
SOLUTIONS D'HABITAT



LE PSLA ... C'EST QUOI ?

Le Prêt Social Location - Accession (PSLA) est un dispositif réglementé d'accession à la propriété s'adressant aux ménages sous plafonds de ressources, permettant d'acquérir un logement social neuf situé dans une opération agréée par l'État.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Devenez propriétaire d'un logement neuf après une courte période locative. ;

2 Phases :

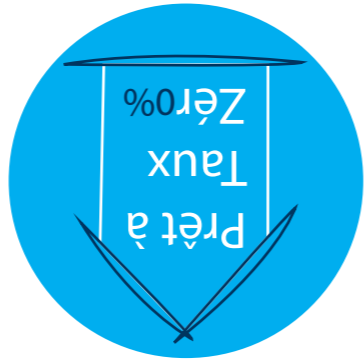
LOCATAIRE
Phase 1 dite **Locative**

PROPRIÉTAIRE
Phase 2 dite **Acquisitive**

durant laquelle vous occupez le logement au titre de résidence principale en tant que locataire.
Cela permet également de constituer une partie de votre apport personnel jusqu'à l'acquisition dite levée d'option.



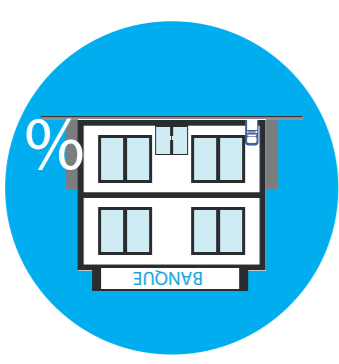
LE FINANCEMENT



PRÊT A
TAUX ZÉRO



APPORT
PERSONNEL



PRÊT
CLASSIQUE

LES CONDITIONS AVANTAGEUSES :

Prix de vente encadré

TVA réduite (5,5% au lieu de 20%)

Exonération de la Taxe Foncière sur Propriété Bâtie pendant 15 ans

Garantie de rachat pour son logement, sous conditions, à prix connu, pendant 15 ans

Garantie de relogement dans le parc locatif social pendant 15 ans

Frais de notaire réduits

